Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260310-DLIB_20260313-DE

COMMUNE DE PLUGUFFAN

Extrait du registre des délibération du conseil municipal

Séance du 05 mars 2026
Délibération n°2026-03-13
Domaine d'intervention : 7.10
Nomenclature « Actes »
Nombre de conseillers en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six le cinq mars, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de PLUGUFFAN, régulièrement convoqué le vingt-sept février deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DECOURCHELLE, Maire.

Étaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Madame Françoise GUIZIOU, Madame Morgan LE GALL, Madame Nathalie CADIOU-LE BERRE, Monsieur Baptiste DOLOU, Madame Chloé VELLY, Monsieur Xavier QUEMERE, Madame Anne LE FLOCH.

Madame Françoise GUIZIOU a donné procuration à Madame Edith PLOUZENNEC.
Madame Morgan LE GALL a donné procuration à Madame Célia NOVELLO.
Monsieur Baptiste DOLOU a donné procuration à Monsieur Sébastien CARIOU.
Madame Chloé VELLY a donné procuration à Madame Véronique PLOUHINEC.
Monsieur Xavier QUEMERE a donné procuration à Monsieur Pierre-Yves BIGER.
Madame Anne LE FLOCH a donné procuration à Monsieur Ronan LE QUEAU.

Madame Catherine LE FLOC'H a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Présentation des conventions financières passées avec le SDEF : période : Novembre 2024 / Février 2026

Le 15 décembre 2022, le conseil municipal a donné délégation au maire pour signer avec le syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF), jusqu'à la fin du mandat, les conventions financières dont l'objet est la demande de participation financière pour des travaux d'éclairage public dans la limite d'une participation communale n'excédant pas 5 000,00 €.

Cette délégation fait l'objet d'une information au conseil municipal.

En application de cette délibération, le conseil municipal est informé de la convention signée sur la période écoulée entre le 1er décembre 2025 et le 1er févier 2026.

Objet de l'opération	n° de la convention	Montant participation financière communale	date signature convention
EP – Rénovation lanternes rue du Presbytère	Conv FIN EP 2026-19 - PLUGUFFAN RSX-2025-216-008	3 300,00 €	30/01/2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260310-DLIB_20260313-DE

Le Conseil Municipal en **PREND** acte.

Le Maire,

Alain DECOURCHELLE